

BOURSE AUX VETEMENTS ET PUERICULTURE

Samedi 20 & Dimanche 21 Novembre 2021

Salle Haut Brion – rue Etienne Dolet - Talence



QUI PEUT VENIR A LA BOURSE ?

La bourse est ouverte à tous tant pour les achats que pour les dépôts, **le pass sanitaire étant obligatoire**, il vous sera demandé de le présenter à l'entrée, le port du masque est recommandé.

Dépot : Samedi 20 Novembre de 8h30 à 14h

Accès à la vente :

- **pour les adhérents** (avec présentation de votre carte 2021) : Samedi 20 novembre à **partir de 14h30** jusqu'à 18h30 et Dimanche 21 Novembre de 9h à 13h
- **tout public** : Samedi 20 Novembre à **partir de 16h** jusqu'à 18h30 et Dimanche 21 Novembre de 9h à 13h

Restitution des invendus : Dimanche 21 Novembre de 17h à 18h

QUE PEUT-ON METTRE EN VENTE ?

- Vêtements taille « Prématuré » à 16 ans,
- Accessoires enfants (bonnets, gants...),
- Textile bébé : turbulette, draps de berceau et de lit, tapis de jeux...
- Chaussures/bottes/chaussons enfants **en bon état et de saison** (ne pas les attacher par paire),
- Déguisements enfant (présentés sur cintre),
- Vêtements de grossesse,
- Affaires de ski (combinaison, après ski, ski, gants, luge ...)
- Articles de puériculture : poussette, siège-auto, lit pliant, chaise haute, chauffe-biberon (détartré et propre), baignoire, parc, tétines et biberons (neufs et sous emballage)
- Décoration de chambre d'enfant : coffre à jouet, mobile, boîte à musique...

QU'EST CE QUI EST REFUSE ?

- Echarpes
- Mouches-bébés
- Matelas de lit, couettes et oreillers, tours de lit
- Stérilisateurs
- Accessoire lié à l'apprentissage de la propreté (réducteur de toilette, pot d'apprentissage...)

JE SOUHAITE VENDRE DES ARTICLES, COMMENT FAIRE ?

1/ Je prépare mes listes

Vous trouverez joint à ce mail le fichier informatique qui vous permettra de compléter, suivant les consignes, les listes et d'imprimer les étiquettes sur du papier épais et propre.

Ouvrir le fichier excel « listes et étiquettes », puis dans l'onglet « liste » :

- **je remplis** mes coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone)
- **je décris** mes articles (colonne « descriptif »)
- **j'indique** la taille ou pointure (colonne « taille ») et le tarif «(colonne « prix » / ne pas mettre de « € » / prix ronds uniquement)
- **les étiquettes sont générées** automatiquement dans l'onglet « étiquettes »
- **j'imprime mes listes en 2 exemplaires** et je les amène le jour du dépôt
- **j'envoie** mes listes par mail à jumeauxetplus33@gmail.com avant le Jeudi 11 Novembre

De façon à faciliter les transactions, **les prix ne doivent pas** comporter de centimes (1€, 2€, 3€, etc.)

2/ Je prépare mes étiquettes et mes articles

- **j'imprime mes étiquettes** sur du papier propre et épais (type canson)
- **je découpe et j'attache les étiquettes aux articles** par un fil ou un lien (l'idéal pour les vêtements étant de les fixer à l'étiquette du vêtement). Ne pas utiliser d'agrafes ni de trombone.
- **je peux créer des lots** de vêtements solidement fixé entre eux (limité à 3 articles de même taille),
- **je n'attache pas les chaussures par paire** et je fais une étiquette par chaussure (une seule chaussure sera mise en présentation),
- **je vérifie mon matériel de puériculture** (état, propreté irréprochable et aux normes)
- **je rassemble les accessoires** des articles de puériculture (ex: ombrelle, habillage de pluie..) dans une poche solidement fixée au matériel,
- **je démonte** le matériel encombrant (parc, lit en bois..), avec visserie et accessoires dans un sachet fixé sur l'emballage (vous pouvez scotcher une photo du matériel monté),
- **je n'oublie pas les notices** de mes articles (si vous les avez toujours),
- **je pense à fournir des piles** pour que l'acheteur puisse vérifier le bon fonctionnement de mes articles,

QUELS FRAIS ME CONCERNENT ?

	ADHERENT	NON ADHERENT
Nombre de listes acceptées	3 listes de 20 articles	3 listes de 20 articles
Frais de listes	1 € par liste	2 € par liste
Montant conservé par l'association sur les ventes	15 % ramené à 10 % sur la vente de poussettes doubles	15 % sur la totalité des ventes

LE JOUR J, COMMENT REGLER MES ACHATS ?

Pour vos achats, il est souhaitable de privilégier les espèces comme mode de règlement. Toutefois les chèques restent acceptés.

Tout règlement par chèque sera soumis à la présentation de votre propre pièce d'identité et dans le cas d'achats supérieurs à 50 euros, deux pièces d'identité seront exigées.

Pensez à vous munir de sacs ; à défaut, des sacs en kraft sont disponibles et payants au prix de 0,50 € l'unité..

COMMENT SE DERoule LA RESTITUTION DES INVENDUS ?

Toute personne déposant des articles devra obligatoirement venir récupérer ses invendus et le produit de ses ventes le **dimanche entre 17h et 18h**.

A défaut de votre présence, vos articles restant seront déposés dans le conteneur de tri et de recyclage de vêtements.

Le montant de vos ventes réalisées diminué du % conservé par l'association vous sera réglé lors de la restitution de vos invendus par chèque ou en espèces (selon numéraires disponibles).

D'autres questions ? N'hésitez pas à nous contacter :
05 56 32 77 00 jumeauxetplus33@gmail.com